

## Fonds de la transition énergétique - SPF Economie

### Objectifs

Le Fonds de transition énergétique vise à encourager et à soutenir la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine de l'énergie, et plus spécifiquement dans le cadre des compétences énergétiques fédérales.

Soumission : 11 décembre 2024

Durée : Maximum 3 ans

Porteur(s) : (ASBL) (Centre de Recherche)

(Entreprise) (Haute Ecole)

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>11 décembre 2024</b> | Notification obligatoire de la proposition de projet à soumettre                         |
| <b>22 janvier 2025</b>  | Clôture de l'appel à projets (i.e. date limite de soumission des propositions de projet) |

### Conditions d'éligibilité

Le présent appel vise à soutenir des projets innovants dans le cadre des compétences énergétiques fédérales et en particulier sur les axes thématiques 1 et 3.

Axe thématique 1 : sources d'énergie renouvelable dans la zone économique exclusive belge en mer du Nord **ET** biocarburants

Axe thématique 3 : sécurité d'approvisionnement et équilibre du réseau de transport.

Cet appel est ouvert à toute personne morale de droit belge (donc HE et CR associés) pour des projets qui ont trait à la recherche et au développement, à l'investissement dans des infrastructures de recherche ou à l'innovation par des PME.

Activités finançables :

a) Projets de recherche et développement :

Le subsidie s'applique à tous les acteurs de la même manière, c'est-à-dire :

- recherche fondamentale (TRL 1) : remboursement à 100% des coûts éligibles
- étude de faisabilité (TRL 2) : remboursement à 50% des coûts éligibles.
- recherche industrielle (TRL 3 - 5) : remboursement à 50% des coûts éligibles
- développement expérimental (TRL6 - 7) : remboursement à 25% des coûts éligibles

Un projet peut couvrir un, deux ou les trois types de recherche cités ci-dessus.

b) l'aide à l'investissement en faveur de l'infrastructure de recherche

c) l'aide à l'innovation en faveur des PME

Pour de plus amples informations:

<https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/transition-energetique/fonds-de-transition>

### Budget

Budget par projet de min 100.000 euros à max 5 millions euros.

### Bailleur de fonds

- **SPF Economie**

### Mots-clés

(Biocarburants) (Energie renouvelables) (Réseau)  
(Technique) (Transition Énergétique) (Transport)

### Contacts SynHERA

- Michele BUSCEMI (buscemi.m@synhera.be)